

DEPARTEMENT DE L'ALLIER
ARRONDISSEMENT DE MOULINS
SYNDICAT MIXTE EAU ET ASSAINISSEMENT. RIVE GAUCHE ALLIER

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL – ASSAINISSEMENT COLLECTIF – option 2

Séance du 15 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze du mois de mars, les membres du Comité Syndical se sont réunis à la salle polyvalente de Noyant d'Allier à 9h00, sous la présidence de Monsieur DETERNES, Président du Syndicat Mixte Rive Gauche Allier.

Etaient présents :

<u>Contigny</u>	BERTRAND Patrick	<u>Le Theil</u>	ROUSSET Francis ROBIN Lydie
<u>Cressanges</u>		<u>St Sornin</u>	POPY Viviane* BECARD Muriel*
<u>Deux-Chaises</u>	LINDRON Marc-Anthony	<u>Treban</u>	ROCHE Philippe BURLAUD Jean-Luc
<u>Monétay</u>	ARCHASSAL Didier FOVEAU Christine	<u>Verneuil</u>	DE PAULA Charles BENASSY Patrick

Absents excusés : CLUZEL Damien, VISINONI Stéphanie.

Absents : BLANCHET François, LACARIN M.Françoise.

Assistaient à la réunion à titre consultatif

M. DUGAT, Directeur du Syndicat Mixte Rive Gauche Allier
Mme CHAUMEILLE Barbara, Responsable administrative
M. CLEMENT Jérémy, Responsable Technique
M. CHABOT Mathieu, Responsable Assainissement

* Suppléant

Séance du 15 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze du mois de Mars, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Noyant d'Allier, sous la présidence de M. DETERNES Alain, Président du SYNDICAT MIXTE RIVE GAUCHE ALLIER.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
18	12	Pour : 12 Contre : 0 Abstentions : 0

Étaient présents :

Procuration(s) :

Étai(en)t absent(s) :

Étai(en)t excusé(s) :

Date de la convocation
12 février 2024

Date d'affichage
12 février 2024

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

__/__/__
et publication du
__/__/__

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

Le Comité Syndical, réuni sous la présidence de M. DETERNES Alain

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2024 :

DEL 2024 03 15 033

Investissement

Dépenses : 0,00

Recettes : 0,00

Fonctionnement

Dépenses : 209 794,00

Recettes : 209 794,00

Pour rappel, total budget :

<u>Investissement</u>	
Dépenses :	0,00 (dont 0,00 de RAR)
Recettes :	0,00 (dont 0,00 de RAR)
<u>Fonctionnement</u>	
Dépenses :	209 794,00 (dont 0,00 de RAR)
Recettes :	209 794,00 (dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Président,
Pour extrait certifié conforme
Fait à NOYANT D'ALLIER

Le Président, A. DETERNES

